

Genthod, le 28 décembre 2017

Concerne : Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique – Procédure de participation publique pour la fiche PSIA relative à l'aéroport de Genève

Madame, Monsieur,

Par la présente, en tant que citoyen du Canton de Genève et habitant de Genthod, je vous communique ma vive préoccupation au sujet de la fiche PSIA pour Genève.

Le Plan est incohérent et contradictoire. Vous affirmez que « l'aéroport doit pouvoir se développer de manière à répondre à la demande du trafic aérien dans le respect des principes du développement durable. » De quel développement durable s'agit-il ? La demande du trafic aérien entraîne une augmentation toujours plus importante de kérosène et d'autres dérivés du pétrole, ce qui a pour effet d'accroître les gaz à effet de serre. La croissance du nombre des vols que vous soutenez est donc manifestement en contradiction avec le respect des principes du développement durable. Avez-vous prévu des moyens pour capturer le CO2 produit par ce trafic aérien ?

Il est inadmissible que la Confédération accepte sans autre les pronostics de développement de l'aviation, tel que promu avec acharnement par l'IATA, comme si l'évolution de la branche était quelque chose de « naturel » plutôt que le résultat de choix politiques. La Confédération semble ainsi préférer protéger les intérêts des compagnies aériennes plutôt que ceux des habitants de la région, qui ne sont mentionnés qu'en passant. En fait, il y a trois chapitres sur la « protection » et aucun d'entre eux ne traite de la protection de la santé et du bien-être des êtres humains dont l'État est constitutionnellement responsable. Pour ne prendre que la question de la santé, il y a une lacune béante, à savoir le manque de couvre-feu adéquat qui prenne en compte les recommandations de l'OMS en matière de sommeil.

Est-il envisagé de dédommager les propriétaires de terrains qui sont dévalorisés par la croissance quasi exponentielle de ce trafic aérien ? Est-il prévu de leur verser des subsides pour les résidus de kérosène sur leur maison ?

Un plan de développement sérieux qui tiendrait compte des intérêts économiques de Genève et de sa région aboutirait nécessairement à une limitation de la croissance du trafic, par exemple en imposant un plafond aux vols des compagnies à bas prix. A titre d'exemple : est-il admissible qu'Easyjet poursuive une liaison sur Paris, alors que le TGV est à disposition pour le même temps ? Quel est l'intérêt économique pour Genève et sa région de la multiplication des destinations consacrées au loisir qui ont pour conséquence de miner en profondeur l'attrait économique et environnemental d'une grande partie de ce Canton.

De toute évidence votre planification n'est pas sérieuse et je vous invite, avec d'autres, à revoir entièrement votre copie.

Avec mes salutations distinguées,

...

